



**Centre de Perfectionnement Interprofessionnel**  
**Interprofessionelles Weiterbildungszentrum**

**Comptabilité générale I**

**Comptabilité générale II**

**Comptabilité sur ordinateur, logiciel WinBiz**

**Management**

**Techniques Quantitatives de Gestion**

Préparation à l'HEG

**Comptabilité pour le développement  
d'entreprises, de sociétés, d'associations**



**Pour votre formation continue ...**



# Table des matières

	<b>Page(s)</b>
Comptabilité générale I	4
Comptabilité générale II	5
Techniques Quantitatives de Gestion, Préparation à l'HEG	6
Comptabilité sur ordinateur, logiciel WinBiz	7
Comptabilité pour le développement d'entreprises, de sociétés, d'associations	8
Conditions générales	9
Formulaire d'inscription	11
Plan d'accès	12

# Comptabilité générale I

## Comptabilité pour débutant

<b>Objectif</b>	A l'issue du cours, le/la participant-e aura acquis les connaissances lui permettant de: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenir les comptes d'une société individuelle</li> <li>• Gérer les salaires</li> <li>• Établir les décomptes TVA</li> <li>• Procéder au boucllement de la comptabilité</li> </ul>		
<b>Aperçu du contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'inventaire et le bilan</li> <li>• Le fonctionnement des comptes du bilan et des comptes de gestion</li> <li>• Le résultat de l'entreprise</li> <li>• Les marchandises</li> <li>• Les salaires</li> <li>• Les transitoires</li> <li>• La clôture</li> <li>• Les intérêts, les comptes-courants, le change</li> <li>• La TVA</li> <li>• La comptabilité sur ordinateur (Winbiz) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Création du plan comptable - monnaies étrangères</li> <li>○ Écritures simples et multiples - facturation</li> <li>○ TVA + décompte - salaires</li> <li>○ Budget - boucllement</li> </ul> </li> </ul>		
<b>Remarques</b>	Ce cours sera suivi de la Comptabilité générale II qui donnera lieu à un « Certificat CPI en Techniques Quantitatives de Gestion du niveau de l'employé de commerce voie E ».		
<b>Durée</b>	132 périodes		
<b>Prix</b>	CHF 2'955.00* par personne		
<b>Inclus</b>	Support(s) de formation		
<b>Lieu</b>	Centre de Perfectionnement Interprofessionnel, CPI Route des Grives 2, Granges-Paccot		
<b>Titre délivré</b>	Attestation de suivi de formation continue remise par le CPI aux personnes ayant suivi et participé activement à au moins 80% de la formation		
<b>Dates</b>	03.09 2018 – 21.01.2019	Lundi et Mercredi	18h00 à 21h15
	28.01 2019 – 12.06.2019	Lundi et Mercredi	18h00 à 21h15

*\*Tarifs valables pour les formations dispensées dès août 2018, ce jusqu'à nouvelle publication.*

# Comptabilité générale II

<b>Objectif</b>	<p>A l'issue du cours, le/la participant-e aura acquis les connaissances lui permettant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenir les comptes d'une société (SA, Sàrl, SNC)</li> <li>• Calculer le prix de vente</li> <li>• Mettre sur pied une comptabilité analytique</li> <li>• Analyser le compte d'exploitation</li> </ul>		
<b>Aperçu du contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Du prix d'achat au prix de vente</li> <li>• Les opérations relatives aux titres</li> <li>• L'immeuble</li> <li>• Les sociétés de personnes et de capitaux</li> <li>• Les amortissements</li> <li>• La comptabilité analytique d'exploitation</li> <li>• Les calculs relatifs au compte d'exploitation</li> <li>• Les prescriptions légales et les plans comptables</li> </ul>		
<b>Remarques</b>	<p>Avoir suivi le cours comptabilité I ou sur examen d'entrée*. Un examen est prévu à la fin de ce cycle et donnera droit à un Certificat CPI basé sur les objectifs d'enseignement correspondant à ceux de la branche TQG de la formation 'Employé-e de commerce CFC, profil E'.</p>		
<b>Durée</b>	124 périodes		
<b>Prix</b>	CHF 2'670.00* par personne		
<b>Inclus</b>	<p>*Examen d'entrée – CHF 150.00 déductible du prix du cours comptabilité II, si inscription. Support(s) de formation</p>		
<b>Lieu</b>	Centre de Perfectionnement Interprofessionnel, CPI Route des Grives 2, Granges-Paccot		
<b>Titre délivré</b>	Attestation de suivi de formation continue remise par le CPI aux personnes ayant suivi et participé activement à au moins 80% de la formation		
<b>Dates</b>	04.09.2018 – 17.01.2019	Mardi et Jeudi	18h00 à 21h15
	22.01.2019 – 28.05.2019	Mardi et Jeudi	18h00 à 21h15
	*Examen d'entrée	Sur demande	

# Techniques Quantitatives de Gestion

## Préparation à l'HEG

<b>Objectif</b>	<p>Révision du programme de Techniques quantitatives de Gestion en vue de vérifier les acquis et de les valider par un examen.</p> <p>A l'issue de la formation, le/la participant/e, aura acquis les compétences lui permettant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenir les comptes d'une société individuelle, SA, Sàrl, SNC</li> <li>• Gérer les salaires</li> <li>• Établir le décompte TVA</li> <li>• Procéder au bouclage de la comptabilité</li> <li>• Calculer le prix de vente</li> <li>• Mettre sur pied une comptabilité analytique</li> <li>• Analyser le compte d'exploitation</li> </ul>
<b>Aperçu du contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'inventaire et le bilan</li> <li>• Le fonctionnement des comptes du bilan et des comptes de gestion</li> <li>• Le résultat de l'entreprise</li> <li>• Les salaires</li> <li>• Les transitoires</li> <li>• La clôture</li> <li>• Les amortissements</li> <li>• Les intérêts, les comptes courants, le change</li> <li>• Prix d'achat et prix de vente</li> <li>• Les opérations relatives aux titres</li> <li>• La TVA</li> <li>• Les immeubles</li> <li>• La comptabilité analytique d'exploitation</li> <li>• Les calculs</li> <li>• Les sociétés de capitaux et de personnes</li> <li>• Les prescriptions légales</li> <li>• Les plans comptables relatifs au compte d'exploitation</li> </ul>
<b>Remarques</b>	<p>Connaissances de base en comptabilité</p> <p>Un examen est prévu à la fin de ce cycle et donnera droit à un Certificat CPI basé sur les objectifs d'enseignement correspondant à ceux de la branche TQG de la formation 'Employé-e de commerce CFC, profil E'.</p>
<b>Durée</b>	68 périodes
<b>Prix</b>	CHF 1'565.00* par personne
<b>Inclus</b>	Support(s) de formation
<b>Lieu</b>	Centre de Perfectionnement Interprofessionnel, CPI Route des Grives 2, Granges-Paccot
<b>Titre délivré</b>	Attestation de suivi de formation continue remise par le CPI aux personnes ayant suivi et participé activement à au moins 80% de la formation
<b>Dates</b>	18.02.2019 – 08.07.2019    Lundi                    18h00 à 21h15

*\*Tarifs valables pour les formations dispensées dès août 2018, ce jusqu'à nouvelle publication.*

# Comptabilité sur ordinateur, logiciel WinBiz

<b>Objectif</b>	A l'issue du cours, le/la participant-e aura acquis les connaissances lui permettant de: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenir les comptes</li> <li>• Effectuer la facturation</li> <li>• Effectuer les salaires</li> <li>• Effectuer un bouclément</li> <li>• Effectuer les opérations comptables au moyen d'un ordinateur</li> </ul>
<b>Aperçu du contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dossier</li> <li>• Plan comptable</li> <li>• Journal</li> <li>• Monnaies étrangères</li> <li>• Libellés automatiques</li> <li>• Bouclément</li> <li>• Gestion des stocks</li> <li>• Gestion des adresses</li> <li>• Offre</li> <li>• Bulletin de livraison</li> <li>• Facturation clients/fournisseurs</li> <li>• Paiements clients/fournisseurs</li> <li>• Rappels</li> <li>• Transfert en comptabilité</li> <li>• TVA</li> <li>• Salaires, fiches mensuelles</li> <li>• Gestion mensuelle des vacances</li> <li>• Salaires, ordres de paiements, fiches mensuelles</li> <li>• Impression récapitulatives des fiches AVS, impôts, LAA, LPP</li> </ul>
<b>Remarques</b>	Connaissances de base en comptabilité : fonctionnement des comptes
<b>Durée</b>	24 périodes
<b>Prix</b>	CHF 540.00* par personne
<b>Inclus</b>	Support(s) de formation
<b>Lieu</b>	Centre de Perfectionnement Interprofessionnel, CPI Route des Grives 2, Granges-Paccot
<b>Titre délivré</b>	Attestation de suivi de formation continue remise par le CPI aux personnes ayant suivi et participé activement à au moins 80% de la formation
<b>Dates</b>	03.09.2019 - 08.10.2018    Lundi    18h00 à 21h15  01.05.2019 - 05.06.2019    Mercredi    18h00 à 21h15

*\*Tarifs valables pour les formations dispensées dès août 2018, ce jusqu'à nouvelle publication.*

Version 08.2018

Page 7 sur 13

# Comptabilité pour le développement d'entreprises, de sociétés, d'associations

<b>Objectif</b>	<p>Vous souhaitez fonder votre propre entreprise, reprendre une société existante ou un commerce, une franchise, devenir prestataire indépendant (consultant, freelance), exercer une profession libérale à votre compte ou reprendre les comptes d'une association ?</p> <p>Outre le fait d'être un spécialiste pointu dans votre propre domaine, vos casquettes seront multiples. Vous serez chef d'entreprise et promulgué par la même occasion</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Commercial</b> : pour trouver vos propres clients et débouchés</li> <li>➤ <b>Gestionnaire</b> : pour gérer votre entreprise (administration, comptabilité)</li> <li>➤ <b>Ambassadeur et porte-parole</b> : pour promouvoir vos propres produits et entretenir un réseau de contacts.</li> </ul> <p>L'expertise technique est certes importante mais ne suffit pas, d'autres qualités s'avèrent en effet indispensables, telle que présenter une comptabilité de son activité auprès de nombreuses instances officielles (AVS, Administration fiscale, etc.)</p> <p>Même si l'indépendant confie sa comptabilité à un bureau fiduciaire, il est toujours souhaitable d'être à même de vérifier soi-même l'aspect comptable de son entreprise, afin de prendre les bonnes décisions.</p> <p>A l'issue du cours, le/la participant-e aura acquis les connaissances lui permettant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenir les comptes d'une société individuelle</li> <li>• Gérer les salaires</li> <li>• Etablir les décomptes TVA</li> <li>• Procéder au bouclage de la comptabilité</li> </ul>		
<b>Aperçu du contenu</b>	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="vertical-align: top; width: 50%;"> <b>1. Comptabilité :</b>            Caisse, poste et banque            Clients            Dettes            Compte de charges et bouclage            Marchandise            Actifs et passifs transitoires et bouclages            Fiscalité            TVA         </td> <td style="vertical-align: top; width: 50%;"> <b>2. Logiciel comptable Winbiz :</b>            Comptabilité et TVA            Commerce            Salaires         </td> </tr> </table>	<b>1. Comptabilité :</b> Caisse, poste et banque Clients Dettes Compte de charges et bouclage Marchandise Actifs et passifs transitoires et bouclages Fiscalité TVA	<b>2. Logiciel comptable Winbiz :</b> Comptabilité et TVA Commerce Salaires
<b>1. Comptabilité :</b> Caisse, poste et banque Clients Dettes Compte de charges et bouclage Marchandise Actifs et passifs transitoires et bouclages Fiscalité TVA	<b>2. Logiciel comptable Winbiz :</b> Comptabilité et TVA Commerce Salaires		
<b>Remarques</b>	Connaissances de base en comptabilité : fonctionnement des comptes		
<b>Durée</b>	44 périodes		
<b>Prix</b>	Sur demande		
<b>Inclus</b>	Support(s) de formation		
<b>Lieu</b>	Centre de Perfectionnement Interprofessionnel, CPI Route des Grives 2, Granges-Paccot		
<b>Titre délivré</b>	Attestation de suivi de formation continue remise par le CPI aux personnes ayant suivi et participé activement à au moins 80% de la formation		
<b>Dates</b>	Sur demande		



# Conditions générales

## CONDITIONS D'ADMISSION

Les conditions d'admission sont différentes pour chaque cours. Pour les formations menant aux brevets et diplômes fédéraux, ce sont les règlements des Associations professionnelles qui prévalent. En ce qui concerne les autres cours, le CPI indique pour chaque niveau les exigences d'admission des participant(e)s.

## INSCRIPTIONS

Les demandes d'inscriptions doivent être adressées au secrétariat par écrit ou par fax au moyen du bulletin d'inscription annexé, au plus tard 10 jours avant le début du cours ou par téléphone ou E-Mail (confirmation par écrit obligatoire). Les cours ne débutent que lorsque le nombre d'inscriptions est suffisant. Le CPI se réserve le droit de renvoyer ou d'annuler un cours qui ne réunirait pas assez de participants. Le secrétariat en informera les participants en temps utile.

## FINANCES

La finance de cours comprend le matériel et le support de cours ou selon les indications particulières. Une facture sera adressée à chaque participant. Seules les personnes s'étant acquittées de leur finance sont autorisées à fréquenter le cours. La quittance faisant foi.

### COURS MODULAIRES

Les taxes de cours de courte durée doivent être versées en intégralité 5 jours avant le début du cours ou directement auprès de notre réceptionniste au moyen de l'EC-Direct ou de la Postcard. Elles ne sont en aucun cas remboursées.

### FILIÈRES DE FORMATION

Les taxes de cours de longue durée et/ou brevet peuvent être versées par tranches, exigibles avant le début de chaque trimestre. Elles restent intégralement dues en cas de désistement d'un participant, sauf motif grave, dûment établi. En pareil cas, les taxes de cours, augmentées des frais administratifs, sont calculées proportionnellement au nombre d'heures de cours effectivement suivies.

Les montants des finances pour les cours modulaires et les filières de formation peuvent faire l'objet de modifications en fonction de l'évolution générale des charges d'exploitation du CPI et des décisions des autorités.

Par leur inscription, les participants aux cours s'engagent à respecter ces exigences, de même que les autres conditions générales.

## DÉSISTEMENT

Les annulations se feront par écrit, en indiquant les motivations d'annulation (certificat médical, lettre de l'employeur, etc). En cas de désistement plus de 5 jours avant le début de la prestation, les frais administratifs sont fixés à Fr. 50.-. Passé ce délai et sans motivations d'annulation, la somme entière est due.

## FRÉQUENTATION DES COURS

Dans l'intérêt de l'enseignement, les cours seront suivis avec régularité et ponctualité. En cas d'absence, les participants en informeront le secrétariat ou l'enseignant. Une attestation est délivrée aux participants qui ont participé au moins à 80 % des cours.

## ATTESTATIONS ET CERTIFICATS

Les formations débouchent sur des certificats, diplômes et autres titres officiellement reconnus. Elles font l'objet d'un règlement spécifique. Pour certains cours, un test final est organisé; il permet d'obtenir une attestation des connaissances acquises.

## ORDRE DANS LE BÂTIMENT

- Il est strictement interdit de fumer dans le bâtiment.
- Il est également interdit de manger et boire dans les salles d'informatique. Les places de travail seront laissées propres et en ordre.

## LOCAUX ET DURÉE DE COURS

Les différents lieux de cours seront précisés sur la confirmation de cours adressée à chaque participant. Une période d'enseignement correspond à 45 minutes de cours.



# Formulaire d'inscription

Mme  M.

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ NP/Localité \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_

Tél. privé \_\_\_\_\_ Tél. prof. \_\_\_\_\_

Tél. mobile \_\_\_\_\_ E-mail \_\_\_\_\_

Date du cours	Nom du cours	Prix
<input type="checkbox"/> 03.09.2018	Comptabilité générale I	CHF 2'955.00
<input type="checkbox"/> 04.09.2018	Comptabilité générale II	CHF 2'670.00
<input type="checkbox"/> 18.02.2019	Techniques Quantitatives de Gestion Préparation à l'HEG	CHF 1'565.00
<input type="checkbox"/> 03.09.2018	Comptabilité sur ordinateur, logiciel WinBiz	CHF 540.00
<input type="checkbox"/> 01.05.2019	Comptabilité sur ordinateur, logiciel WinBiz	CHF 540.00
<input type="checkbox"/> Sur demande	Comptabilité pour le développement d'entreprises, de sociétés, d'associations	Sur demande

Paie ment	Mode de paie ment
<input type="checkbox"/> <b>par le participant</b> <input type="checkbox"/> <b>par le chômage</b> N° de la caisse _____ <input type="checkbox"/> <b>par l'employeur</b> Adresse de l'employeur + timbre et signature de l'employeur  _____ _____ _____ _____	Pour les cours et modules : <input type="checkbox"/> La totalité avant le début de la formation  <input type="checkbox"/> Paiement échelonné, en accord avec le CPI

ATTENTION : Les personnes inscrites auprès d'une caisse de chômage doivent impérativement obtenir l'accord de leur conseiller. Sans cet accord, l'inscription à un cours peut entraîner la suppression d'indemnités.

Je m'engage à payer le cours auquel je m'inscris et reconnais avoir pris connaissance des conditions générales. Le CPI se réserve le droit de renvoyer ou d'annuler un cours qui ne réunirait pas assez de participants.

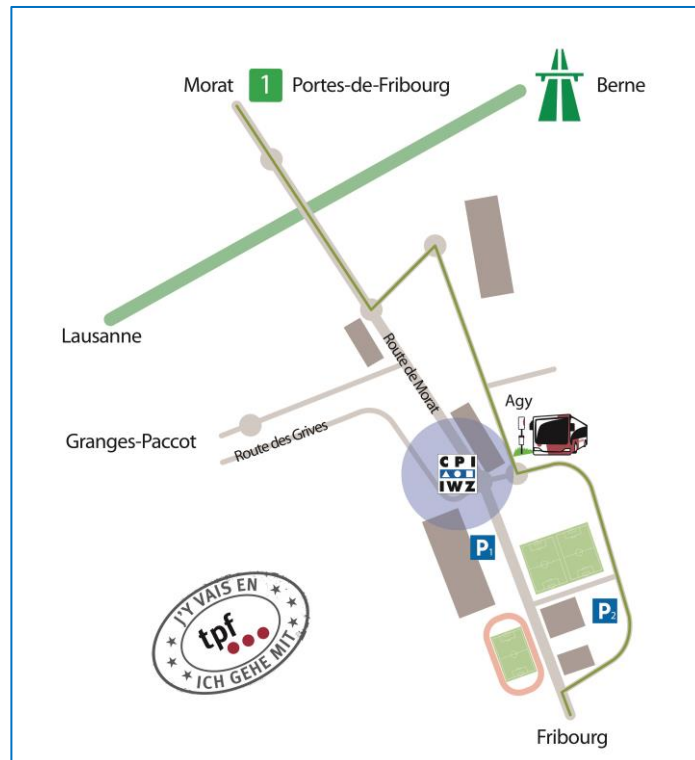
Date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

**Adresse d'envoi:**

CPI  
 Centre de perfectionnement interprofessionnel  
 Rte des Grives 2  
 1763 Granges-Paccot

## Plan d'accès

**Centre de Perfectionnement Interprofessionnel CPI**  
Route des Grives 2 | 1763 Granges-Paccot



### En bus, depuis la gare CFF de Fribourg

Prendre en face de la gare le bus n° 1 «Portes de Fribourg»  
Sortir à l'arrêt «Agy»

### 7 arrêts depuis la gare pour une durée de 10 minutes

Marcher jusqu'au CPI environ 3 min (240 m)

### En vélo libre-service

Voir [www.velopass.ch](http://www.velopass.ch)

### En voiture, depuis l'autoroute A12 (E27)

Sortie Fribourg-Nord

Suivre direction Fribourg

Tourner au deuxième rond-point à droite

Le Centre de Perfectionnement Interprofessionnel CPI se trouve à votre droite.

Le parking jouxtant le bâtiment occupé notamment par le CPI est payant 7/7 de 06h00 à 22h00  
(env. CHF 10.- la demi-journée et CHF 20.- la journée).

Les autres possibilités les plus proches sont le parking extérieur (P1) du Centre commercial St-Léonard  
(env. CHF 8.- la demi-journée et CHF 16.- la journée) et le parking extérieur (P2) du cimetière St-Léonard  
(CHF 0.48 l'heure et CHF 5.- la journée).



Centre de Perfectionnement Interprofessionnel  
Interprofessionelles Weiterbildungszentrum

Route des Grives 2  
1763 Granges-Paccot

**phone** +41 26 305 27 60

**fax** +41 26 305 27 65

**e-mail** [info@cpi.ch](mailto:info@cpi.ch)

**www.cpi.ch**